

Communiqué de presse [SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H](#)

Résultats régionaux du 3<sup>e</sup> Baromètre des mobilités du Quotidien porté par Wimoov

## MOBILITÉS DU QUOTIDIEN :

# LA PRÉCARITÉ DE MOBILITÉ S'AGGRAVE EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES COMME DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Wimoov, association qui œuvre en faveur de la mobilité inclusive et durable, publie ce jour la 3<sup>ème</sup> édition de son Baromètre des Mobilités du Quotidien, réalisé en 2023 auprès d'un échantillon de plus de 12 000 personnes dans la France entière.

Né en 2019 à l'initiative de Wimoov après le vote de la nouvelle Loi d'Orientations des Mobilités (LOM), ce baromètre livre tous les deux ans une photographie des usages et des représentations des Français.es dans leurs mobilités du quotidien, vise à identifier les situations et les facteurs de précarité dans ce domaine, et ainsi à mesurer les impacts et l'efficacité de la LOM.

## L'ESSENTIEL DU BAROMETRE DES MOBILITES DU QUOTIDIEN

Au niveau national, les résultats montrent que le nombre de Français.es en situation de précarité de mobilité est passé de 13,5 millions à 15 millions de personnes en deux ans.

Affichant une situation légèrement plus favorable que la plupart des autres régions, le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes n'échappe toutefois pas à ce constat alarmant. 21 % des habitant.es\* sont en situation de précarité de mobilité soit 4 points de plus que lors du précédent baromètre et davantage qu'au niveau national (19,5 %).

En partenariat avec :



Réalisé par :



COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

**Les facteurs sont multiples : bas revenus, prix des carburants élevés, distances à parcourir importantes, absence d'alternative à la voiture, voire absence totale de moyen de mobilité. Cette précarité se traduit par des renoncements à des actes essentiels, tels que se déplacer pour se soigner, trouver un emploi, visiter un proche et maintenir une vie sociale.**

**Cette enquête laisse apparaître également en filigrane d'importantes disparités socio-culturelles et territoriales -notamment entre centres et périphéries- dans les pratiques de mobilité avec une fracture entre des publics qui cumulent les difficultés et d'autres qui disposent à l'inverse de nombreux atouts pour se déplacer sans contrainte et évoluer vers l'usage de modes durables.**

**L'aggravation de la précarité dans la mobilité est d'autant plus préoccupante qu'elle vient se cumuler ou génère d'autres formes de précarité. Celles-ci viennent creuser davantage les fractures sociales et territoriales, avec les risques de recroquevillement et de polarisation extrême de l'opinion qui en découlent.**

## LES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

### Une précarité de mobilité qui prend de multiples formes

Wimoov identifie trois situations distinctes et complémentaires qui concourent à la définition de la précarité de mobilité : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture.

Il ressort **qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, 21 % de la population\* est en situation de précarité de mobilité (19,5 % au niveau national).**

- La **précarité carburant concerne 10 %** des personnes interrogées. Elle est en augmentation de 5 points par rapport à 2021.
- La **vulnérabilité en matière de mobilité** est légèrement en-dessous de la moyenne nationale. Elle touche **9,5 % des répondant.es** (10 % au niveau national).
- La **dépendance à la voiture est supérieure à la moyenne nationale : 14 % des habitant.es** dans la région, contre 11,5 % au niveau national (13,5 %\*\*). Elle est en **augmentation de 5 points par rapport à 2021.**

Cette situation de dépendance fragilise le budget des ménages. Les répondant.es auverhonalpin.es dont le budget mensuel carburant est supérieur ou égal à 150 € est plus élevée de 3 points par rapport à la moyenne nationale\*\*.

Autre signe manifeste de cette dépendance à la voiture : dans l'hypothèse où le prix du carburant augmenterait de 50 %, 1/3 des personnes interrogées ne modifierait pas la fréquence d'utilisation de leur véhicule.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

#### **Focus sur l'indice de précarité mobilité de Wimoov**

*Wimoov calcule, à partir des données du Baromètre des Mobilités du Quotidien, 6 facteurs qui reflètent différentes causes (ressources financières, dépense en énergie, condition de mobilité) et dimensions (économique, technique, géographique). En les croisant, il est possible d'identifier trois situations distinctes et complémentaires : la précarité carburant, la vulnérabilité en matière de mobilité et la dépendance à la voiture. L'addition de ces précarités permet de déterminer l'indice.*

*Les analyses et les calculs ont été réalisés à partir d'une méthode inspirée des travaux d'Audrey Berry, de Céline Guivarch, d'Yves Jouffe et Nicolas Coulombel publiés en 2016 dans un article intitulé "Comment mesurer la précarité énergétique en matière de transport".*

### **Conséquences : des phénomènes de renoncement toujours plus excluants**

Les phénomènes de renoncement des habitant.es de la région sont proches de la moyenne nationale\*\*.

On notera cependant que **36 % des personnes interrogées ont déclaré avoir été obligées de renoncer au moins une fois à un déplacement au cours des 5 dernières années**, elles sont 40 % au niveau national. Les déplacements les plus affectés sont les visites à un proche, les activités sportives et de loisirs et les rendez-vous médicaux. Les déplacements liés à la recherche d'un emploi sont aussi impactés mais dans une moindre mesure.

Ce sont les publics les plus fragiles qui sont les plus concernés par ces renoncements : les demandeurs d'emploi de longue durée, les personnes n'ayant pas le permis de conduire, les personnes issues d'un foyer à faibles revenus, les jeunes.

### **Une évolution des comportements face aux aléas climatiques**

Pour la première fois, le panel a été sondé sur l'impact des aléas climatiques (canicule, sécheresse, incendie de forêt, inondation, grand froid, tempête) au cours des trois dernières années sur leur mobilité. À l'instar des répondants du reste de la France, **46 % des personnes interrogées en Auvergne-Rhône-Alpes ont modifié ponctuellement ou durablement leur pratique de déplacement.**

Parmi eux, une moitié a renoncé à faire quelques déplacements, quand 13 % ont changé durablement de mode de transport : ces derniers se sont principalement reportés sur des modes de déplacements thermique ou hybride, donc pour des solutions participant elles-mêmes au dérèglement climatique.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

## L'accessibilité aux services de mobilité est plus importante que dans les autres régions mais la voiture reste prédominante

**51 % des Auverhonalpin.es déclarent avoir le choix de leur mode de transport.**

L'offre de services à proximité de leur domicile apparaît plus importante et diversifiée qu'au plan national. C'est notamment le cas pour les transports collectifs interurbains et régionaux (36 % en disposent à proximité contre 33 %), les véhicules en libre-service (13 % y ont accès contre 8 %), les aires de covoiturage (29 % contre 24 %) ou les vélos en libre-service (23 % contre 21 %).

**La voiture reste néanmoins le mode principal de déplacement pour 72 % des habitant.es d'Auvergne-Rhône-Alpes (68 % au niveau national).**

L'usage des **transports collectifs comme mode de transport principal n'arrive qu'en troisième position avec 19 %** (en-deçà du niveau national à 21 %) et son recours est principalement lié à des motifs économiques. Les transports en commun bénéficient d'une image plutôt positive en termes de fiabilité et de sécurité, surtout auprès de ceux qui en sont utilisateurs. 65 % de ceux qui les empruntent sont sûrs ou presque sûrs d'arriver à l'heure et 73 % des utilisateurs se sentent en sécurité. Une majorité (56 %) de ceux qui ne les utilisent pas reconnaissent que leur coût est inférieur à celui de la voiture, mais 1 personne sur 2 manque encore d'information sur les possibilités de trajet offertes par les transports collectifs.

**14 % des Auverhonalpin.es déclarent n'avoir accès à aucune solution de mobilité (ils étaient 8 % lors du 2<sup>e</sup> baromètre).**

## Une méconnaissance des dispositifs d'aide à la conversion vers des modes de déplacement plus durables

Interrogés sur leur connaissance et leur éventuel recours à des aides pour passer à un mode de transport plus propre (vélo ou voiture électrique), **les habitant.es d'Auvergne-Rhône-Alpes sont près de 70 % à ne pas connaître ces aides**, dans les mêmes proportions que le reste de la population. 87 % n'en ont jamais bénéficié. 24 % estiment qu'ils ne pourraient pas en bénéficier et 28 % que le nouvel équipement coûterait toujours trop cher.

41 % déclarent ne pas connaître les mesures pour se déplacer gratuitement ou à prix réduit dans les transports collectifs (35 % au niveau national).

Quant à la mise en place des Zones à Faibles Emissions (ZFE), **44 % des habitant.es d'AuRA ne savent pas ce qu'est une ZFE**, ils sont 53 % au niveau national. Pour près des 2/3 des automobilistes régionaux, la mise en place des ZFE signifiera un changement de mobilité, ou de voiture.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

**Marie Denche Gastaldi, Directrice régionale Région AuRA de Wimoov**

*“Bien qu’en meilleure posture dans le baromètre que d’autres régions du fait de son offre plus importante de solutions de mobilité alternatives à la voiture (principalement autour de ses centres urbains majeurs), les résultats pour la région révèlent que 72 % de ses habitant.e.s utilisent la voiture comme mode de transport principal tandis que 14 % sont en situation de dépendance totale à la voiture. Ce constat fait état d’un besoin d’intensification de l’offre (notamment dans le rural) et d’accès à celle-ci. Parallèlement, les crises énergétiques successives et la mise en place de 7 ZFE sur le territoire régional nécessitent une adaptation de la part des habitant.es. Il est primordial que les dispositifs d’accompagnement et de sensibilisation aux solutions de transport alternatives continuent d’accompagner les investissements d’infrastructure et d’équipement afin de limiter les renoncements (36 % aujourd’hui en AuRA).”*

## LES PROPOSITIONS DE WIMOOV

Face aux dangers pour la cohésion sociale et territoriale de notre société que représente la précarité dans la mobilité du quotidien, **il est urgent de repenser nos mobilités pour qu’elles soient abordables, acceptables et désirables par et pour tou.tes**. Wimoov appelle à réagir collectivement via une mobilisation renforcée et à mettre en œuvre la mobilité inclusive essentielle à l’insertion sociale et professionnelle, à la lutte contre la précarité, et à la cohésion de notre société.

La Loi d’Orientation des Mobilités (LOM), en consacrant le changement d’une logique d’infrastructure vers une logique de besoins des usager·ère·s, a ouvert le champ des possibles. Mais sans définir les moyens pour y parvenir, elle tarde encore à être mise en œuvre.

Wimoov insiste pour que les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) se saisissent pleinement de la compétence mobilité solidaire obligatoire inscrite dans la LOM. Celle-ci mériterait par ailleurs d’aller plus loin, en donnant aux AOM les moyens d’agir via **la création d’une ligne budgétaire pérenne dédiée à la mobilité solidaire**.

D’autre part, nous sommes convaincus que la mobilité est une compétence qui s’apprend et se développe tout au long de la vie, du plus jeune au plus grand âge ; **un continuum éducatif doit être mis en place afin de permettre à chacun d’adapter sa mobilité à son mode de vie, ses moyens et ses ressources**. En 2008, nous avons créé le métier de **conseiller mobilité** pour former et informer les publics à la mobilité et aux aides dont il dispose, avec l’ambition de le faire reconnaître et de poursuivre son déploiement.

Et enfin, pour que les solutions, les services de mobilité et leur intermodalité soient inclusifs, **ils doivent d’abord être conçus pour les plus vulnérables** ; garantie de leur adaptation à toutes et tous et du développement des solutions alternatives à la voiture.

COMMUNIQUE DE PRESSE - SOUS EMBARGO JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE 2024 - 12 H

Le Baromètre des Mobilités du Quotidien a été réalisé en partenariat avec SNCF, l'ADEME, le ministère des Transports, la MACIF, le Département de la Guadeloupe, Auxilia Conseil et TMO.

## 19 septembre 2024 : Journée de la mobilité inclusive

### Événement à Chambéry

**Les résultats régionaux du 3<sup>e</sup> Baromètre des Mobilités du Quotidien seront présentés le 19 septembre à l'occasion de la Journée de la Mobilité Inclusive organisé par Wimoov.**

Rendez-vous le 19 septembre à Chambéry de 9 h à 12h au 32 rue Paulette Besson.

Vous pouvez aussi retrouver l'ensemble des résultats de cette enquête réalisée auprès d'un échantillon national de 12 387 personnes entre décembre 2023 et mars 2024 sur le site de du Baromètre des Mobilités du Quotidien : [Baromètre des Mobilités du Quotidien \(barometremobilites-quotidien.org\)](http://barometremobilites-quotidien.org)

### Contact presse

Agence Géraldine Musnier

- Karine Grand : 06 60 94 05 49 – [karine@agencegeraldinemusnier.com](mailto:karine@agencegeraldinemusnier.com)
- Sonia Brochier : 06 82 51 80 45 – [sonia@agencegeraldinemusnier.com](mailto:sonia@agencegeraldinemusnier.com)
- Géraldine Musnier : 06 72 68 27 21 – [geraldine@agencegeraldinemusnier.com](mailto:geraldine@agencegeraldinemusnier.com)

\* Population de 18 ans et plus

\*\* Moyenne nationale hors Ile-de-France